



« Tatoués »

I-206

- K.5 -

Nom : PFIHL

Prénom : Henri

Date naissance : 20 juillet 1914

Lieu de naissance : Paris (75000).

N° Matricule à Flossenbürg : 10077 à Auschwitz : 186219 à Buchenwald : 53270

Situation familiale avant l'arrestation : marié, 3 enfants.

Situation professionnelle : architecte.

Domicile : Arcachon (33120).

ARRESTATION : le 15 février 1944 à Arcachon (33120).

Circonstances d'arrestation : membre du réseau Jonque, il a été arrêté par la Kriegsmarine; Evasion de prisonniers de guerre, confection de faux papiers, évasion de réfractaires au STO.

Lieux d'emprisonnement : Bordeaux (Fort du Hâ), Compiègne.

Date de départ de Compiègne : 27 avril 1944 pour Auschwitz.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Arrive à Auschwitz le 30 avril 1944. Transféré à Buchenwald le 12 mai où il arrive le 14. Transféré à Flossenbürg le 25. Affecté au Kommando de Flöha, dépendant de Flossenbürg, le 04 juin 1944.

Date et conditions de sa libération : Le Kommando est évacué le 14 avril 1945. Marche de 26 km par les localités de Augustsburg, Walkirchen, Grossilbers-dorf. Dans la nuit du 14 au 15 dans la forêt de Ratzeinhaim, massacre de 57 détenus épuisés et malades dont 23 Français. Le 16, marche de 20 km par Sebastienberg et Visset. Le 17, marche de 18 km. Le 18, marche de 12 km jusqu'à la ferme près de Brunendorf. Reprise de la marche le 24, pour 20 km par Brunendorf, Kaaden et Weitenbretich. Le 25, marche de 16 km, par Potersam, Rudig, Luts. Le 26, marche de 24 km par Chiesch, Luditz et Grossives- chentiz. Le 28, marche de 14 km Kowachen, Mokrau, Poschau et Libin. Le 30, marche de 20 km par Luts, Rudig, Kriengerm, Flöhau. Le 6 mai, à Liebotcham (près de Saas) les survivants se partagent, en deux groupes, l'un pour Teresin, où il arrive le soir, l'autre vers le sud avec un arrêt à Luts.

Date et conditions de sa libération : Il restera dans le premier groupe et sera libéré dans la nuit du 8 au 9 mai 1945, par les Russes à Terezin

Rapatriement : le 10 juin 1945 par Paris (Hôtel Lutétia).

RETOUR A LA VIE CIVILE :

Réinsertion dans son environnement (familial-social-professionnel) :

Difficultés ou non à reprendre une vie normale :

Autres informations et sources :

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :